

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 50 (1942)  
**Heft:** 3

**Vereinsnachrichten:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

*Réunion d'été à Sainte-Croix, samedi 6 septembre 1941.*

Le grand village jurassien dont les armes sont d'azur à la croix haussée d'or sur un mont à trois coupeaux de sinople n'avait jamais eu notre visite. Aussi l'aimable invitation de la municipalité de Sainte-Croix fut-elle accueillie avec joie. Et près de 80 personnes, pour la plupart membres de la *Vaudoise*, tant montagnards que gens de la plaine, se trouvèrent réunis dans la salle communale pour la séance du matin.

M. Louis Junod, président, leur souhaita la bienvenue et excusa l'absence regrettée de plusieurs membres, entre autres de M. André Kohler et du Dr Eugène Olivier, malades. La Société d'histoire du canton de Neuchâtel avait délégué son président, M. le pasteur Bourquin, et M. Thévenaz, archiviste cantonal. La Société d'histoire du canton de Berne, qui célébrait ce jour-là le 750<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Berne ; les sociétés d'histoire de la Suisse romande, des cantons de Fribourg, de Genève, du Valais romand ; la Société jurassienne d'émulation nous avaient envoyé d'aimables messages. Le président remercia la municipalité de Sainte-Croix et particulièrement M. Paul Gueissaz, municipal, qui avait préparé la réunion dans tous ses détails.

Des ouvrages récents témoignent de l'activité de leurs auteurs, membres de notre société : *Alliances confédérales*, traduction des principaux pactes de l'histoire suisse, avec fac-similé, par M. David Lasserre ; *Morges dans le passé*, par M. Emile Küpfer ; *Charles Monnard d'après lui-même*, par M. Charles Schnetzler.

Le président et le secrétaire ont eu le plaisir de représenter les Vaudois à la réunion annuelle de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel, à Fontainemelon.

Vient ensuite la réception de neuf candidats :

Mlle Huguette Chausson, institutrice, à Lausanne ; Mme Julianne Massy, à Epesses ; Mme Jeanne Vallotton-Lakjer, à Sainte-Croix ; MM. Léon de Rham, ingénieur, à Lausanne ; James Erleau, mécanicien, à Sainte-Croix ; Jacques Freymond, professeur à Lausanne ; Emile Jaquenod, pasteur, à La Chaux de Sainte-Croix ; Charles Roth, archiviste paléographe, à Prilly ; Jean Stöckli, notaire à Sainte-Croix.

Après quoi l'on passe aux communications historiques.

*M. Alfred Jaccard : La Seigneurie de Sainte-Croix.*

La première mention de la localité — Sancta Crux — figure dans une bulle du pape Alexandre III de 1177. La fondatrice de la seigneurie est la maison de Grandson. Ebal obtint de Frédéric Barberousse la confirmation de ses droits sur la région. En 1315, Pierre II commença la construction du château de Sainte-Croix. Il entra en conflit avec le seigneur de Jougne, Hugues de Chalon-Arlay, qui percevait des droits de péage dans les vastes solitudes de la route de Bourgogne, Hugues releva d'anciennes fortifications qui barraient le défilé entre le col des Etroits et La Chaux et en fit le Franc-Castel, où il établit un poste de péage. Les Grandson ne réussirent pas à faire prévaloir leurs droits sur la région, et le Franc-Castel devint à son tour une seigneurie. Mais c'est grâce à eux que, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, se fixèrent dans la contrée de Sainte-Croix la plupart des familles qui y habitent actuellement. Plusieurs venaient de la Savoie. Ces colons défrichèrent peu à peu le pays et y bâtirent des fermes et des hameaux qui formèrent plus tard Sainte-Croix.

Le château dont les ruines dominent les gorges de Covatannaz avait quatre tours et un donjon ; celui-ci s'écroula en 1780. En 1474, alors que la duchesse Yolande, sœur de Louis XI, possédait la seigneurie de Sainte-Croix, la garnison et l'armement du château étaient insuffisants, ainsi qu'il appert des comptes dépouillés par M. Jaccard. Aussi se rendit-il, sans résistance, semble-t-il, aux Bernois, qui l'incendièrent.

*M. Raoul Campiche : Une histoire de brigands à Sainte-Croix en 1470.*

Claude de Gallera, châtelain de Sainte-Croix, fut accusé d'avoir attaqué, avec trente hommes, un convoi de mulets chargés de marchandises appartenant à des Lombards qui allaient en Bourgogne. Comme le fait s'était passé sur les terres du marquis de Hochberg, comte de Neuchâtel, Claude fut cité devant la cour criminelle des Verrières ; il fit défaut. L'affaire était grave et risquait de provoquer un conflit diplomatique entre Neuchâtel et Savoie. Le plaignant obtint gain de cause. On connaît cette affaire par un acte de 1470, instrumenté par le notaire Bergier, de Neuchâtel, greffier de la Cour. Le nom de Sainte-Croix y figure plusieurs fois.

Les communications de *M. Louis Junod : Gens de Sainte-Croix et gens de Bullet en 1550*, et de *M. Paul Gueissaz : La Rebaillaz ; une chicane de 219 années*, ont paru récemment dans la *Revue historique vaudoise*.

M. Félix Mermod, conservateur du musée de Sainte-Croix, avait exposé dans la salle des objets trouvés dans la région, entre autres des monnaies romaines provenant du sommet du Chasseron, où il y avait peut-être un temple. Il en fit le commentaire. Après l'histoire, l'archéologie : de quoi contenter toutes les curiosités.

On dîna ensuite, et fort bien, à l'Hôtel d'Espagne. Au dessert, M. le pasteur Pierre Métraux, au nom de ses paroissiens de Sainte-Croix ; M. le pasteur Bourquin, au nom de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel ; M. John Bornand, au nom de la municipalité de Sainte-Croix, dirent des paroles aimables, et un télégramme du Dr Sautebin y joignit les félicitations de la Société jurassienne d'émulation.

L'excursion traditionnelle nous conduisit par le col des Etroits, la voie romaine, étroite et caillouteuse, au défilé où, dit-on, une chaîne barrait le passage, puis, par les pâturages piqués de crocus, sur une « motte » arrondie, seul vestige du Franc-Castel. Là, MM. Raoul Campiche et Alfred Jaccard nous apprirent que le

poste de péage subsista jusqu'en 1596, tandis que le château fut détruit peu après les guerres de Bourgogne, ou peut-être en 1536. Ses ruines servirent à la construction des fermes du voisinage.

De là on descendit dans le vallon de la Mouille-Mougnon — qui est le marais du Meunier — où M. Alfred Jaccard, le maître de céans, récompensa les ingambes qui avaient poussé jusque-là par quelques délectables flacons. Au retour, une dernière surprise nous attendait à l'Hôtel d'Espagne, sous la forme d'une collation, gracieuseté de la municipalité de Sainte-Croix.

Disons enfin, à l'honneur du grand village, qu'on n'entendit, en cette journée, que des « Sainte-Crix », membres des vieilles familles, et que l'histoire de Sainte-Croix fut l'objet de tous les travaux.

H. M.

---

## MONUMENTS HISTORIQUES

---

Le Conseil d'Etat, sur la proposition de la Commission des monuments historiques, a décidé, par arrêté du 1. XII. 41, de classer comme monuments historiques les immeubles et meubles suivants:

*Cudrefin* : La fontaine de la Justice datée de 1605, la tour attenante à l'ancienne porte de la ville et ses cloches, 6 coupes du XVII<sup>e</sup> siècle, propriétés de la commune.

*Montet* : Les channes et 3 coupes de communion (1636 et 1664), propriété de la commune.

*Baulmes* : La tour de l'église et les fragments de l'ambon datant du VIII<sup>e</sup> siècle.

*Montricher* : L'église du XVI<sup>e</sup> siècle et son clocher, ancienne tour des fortifications du château.

*L'Isle* : Le château, construit à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et ses abords, propriété de la commune.

*Villeneuve* : La chapelle de l'ancien hôpital datant du XIII<sup>e</sup> siècle, propriété de la commune.

*Nyon* : Maison Richard en Perdtemps, datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, propriété particulière.